UNIVERSITÉ DE LORRAINE | DOCTORAT

PIECES QUI CONSTITUENT LE DOSSIER DE REINSCRIPTION

<u>Pour toutes écoles doctorales</u> :

- ☐ **Rapport du comité de suivi,** obligatoire dès la première réinscription
- ☐ **Convention individuelle de formation** (si modifications par rapport à l'année passée)
- ☐ **Justificatif de ressources financières** *(contrat de travail, notification de bourse Campus France, …)* si celui remis à la 1ère inscription ne couvre pas la durée de la thèse ou **Déclaration de ressources financières personnelles** si pas de financement (à renouveler chaque année)
- ☐ **Attestation d'assurance « responsabilité civile - vie privée »** pour l'année en cours
- ☐ **Attestation de CVEC**

<u>A joindre également pour les écoles doctorales suivantes :</u>

BIOSE : Lettre de motivation commune doctorant(e)/directeur(rice) de thèse avec date de soutenance prévisionnelle

HNFB : Rapport d'étape

SJPEG :

- ☐ **Rapport d'étape (=rapport d'activité)** avec la 1ère page normalisée comportant l'avis et signature du/de la directeur(rice) de thèse à déposer sur ADUM
- ☐ **Pour une réinscription en 5ème année de thèse ou plus, transmettre la thèse en l'état en pdf par mail à l'adresse ed-sjpeg-contact@univ-lorraine.fr**

SLTC : Rapport d'étape

MAJ : 04/06/2024